|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.3** | **Document C18/54-F** |
| **8 février 2018** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| RAPPORT DU PRÉSIDENT du GTC-internet sur un projet de résolution sur UNE politique publique internationale relative à l'accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers à l'Internet |

|  |
| --- |
| RésuméConformément au compte rendu de la neuvième séance plénière de la session de 2017 du Conseil ([Document C17/131](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0131/en)), le Président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet a rendu compte des résultats des consultations informelles organisées après la huitième séance plénière au sujet du [Document C17/102](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0102/en), contenant un projet de résolution sur une politique publique internationale relative à l'accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers à l'Internet.Suite à donnerLe Conseil est invité à **examiner plus avant** la question et à **prendre des mesures appropriées**, qui pourraient comprendre la transmission de ses conclusions à la PP-18.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références*Documents* [*C17/102*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0102/en) *et* [*C17/131*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0131/en) |

1 Conformément au compte rendu de la neuvième séance plénière de la session de 2017 du Conseil ([Document C17/131](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0131/en)), *"Le Président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet) rend compte des résultats des consultations informelles qui ont été organisées après la huitième séance plénière concernant le* [*Document C17/102*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0102/en)*, qui contient un projet de résolution sur la politique publique internationale relative à l'accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers à l'Internet*.

*Le Conseil souscrit à la conclusion suivante selon laquelle il a examiné à sa session de 2017 la contribution soumise par le Royaume d'Arabie saoudite dans laquelle ce pays propose l'adoption d'une résolution intitulée "Adopter une politique publique internationale relative à l'accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers à l'Internet".*

*Cette proposition a reçu un certain soutien mais a aussi été contestée. Toutefois, en raison de son domaine d'application et plus particulièrement du manque de temps, il a été convenu de saisir le Conseil de cette question à sa session de 2018 pour qu'il l'examine plus avant et prenne les mesures qu'il jugera nécessaires, éventuellement le transfert de ses conclusions* *à la PP-18.*

*Cette conclusion n'empêchera pas le GTC**-Internet de réexaminer cette thématique en fonction des nouvelles contributions qu'il pourrait recevoir des Etats Membres".*

2 Le Conseil à sa session de 2018 est donc invité à examiner plus avant la question et à prendre des mesures appropriées, qui pourraient comprendre la transmission de ses conclusions à la PP-18.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_